

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 35 (1909)
Heft: 8

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

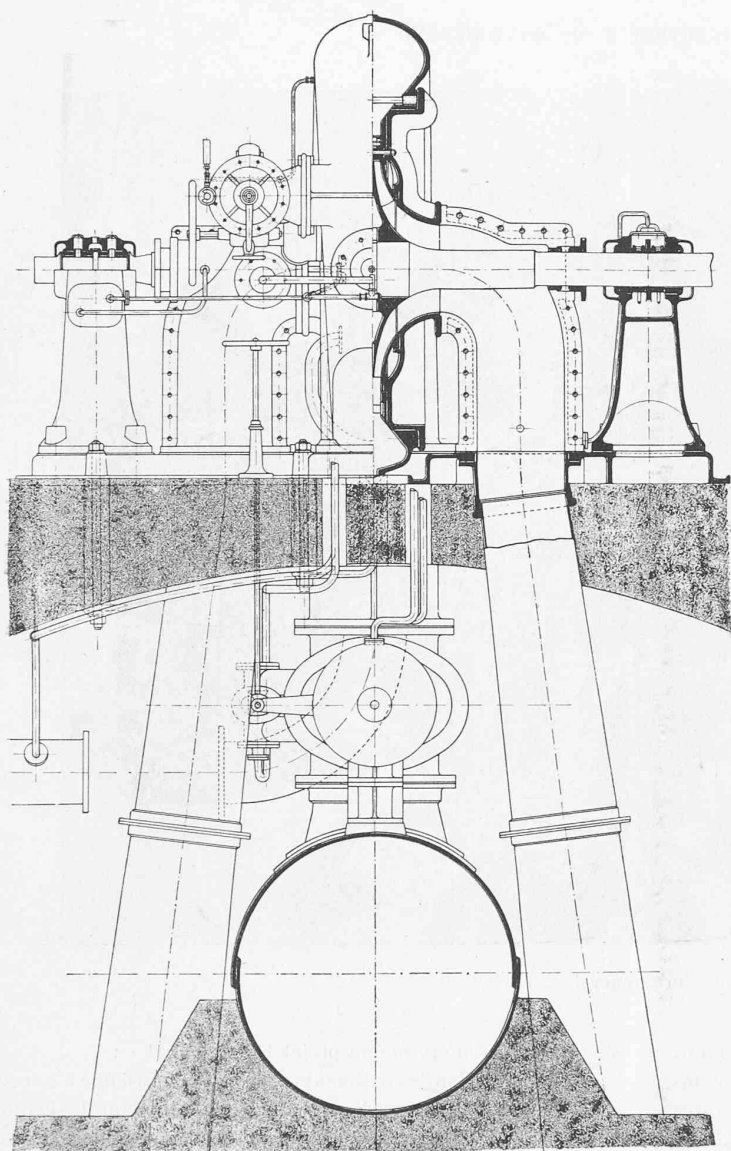


Fig. 30. — Turbine Francis de 2000 chevaux. — Elévation et coupe.
Echelle : 1 : 40.

Concours pour une Ecole primaire à Chailly.

Rapport du jury. (Suite et fin¹).

33. « Hic ». — Ce projet, supérieurement présenté, dénote une étude sérieuse et une grande virtuosité. Les vestiaires et autres impedimenta de la salle de gymnastique auraient dû être traités plus modestement et placés de façon à ne pas prendre l'air et la lumière au midi du local. L'appartement du concierge, malencontreusement prévu au sous-sol, occupe une place qui eût dû être réservée aux cours professionnels. Les salles de maîtres et de collections sont trop grandes. Comme pour les deux précédents projets, le cube considérable de celui-ci en rendrait l'exécution trop onéreuse.

Après ces quatre éliminations successives, il subsiste six

est dérivée de l'un des arbres de réglage de l'appareil distributeur. Au-dessus de la soupape est intercalé un frein de grande dimension *f*, qui empêche l'ouverture de la soupape pour de petits mouvements du réglage de vitesse ; mais lors d'une diminution quelque peu considérable de la charge, ce frein se soulève brusquement, ouvrant ainsi la soupape, par laquelle s'échappe l'eau sous pression, qui, dans la position de repos, fait équilibre à la poussée exercée sur la face inférieure du piston différentiel de l'appareil de décharge ; ce piston s'élève donc, en découvrant l'orifice de décharge ; le frein à huile, qui, pendant ce temps, redescend lentement par son propre poids, referme la soupape, le piston redescend et l'orifice de décharge se referme.

Un organe essentiel du réglage est le mécanisme d'asservissement qui transmet les mouvements du servo-moteur au levier reliant le tachymètre à la soupape, de façon à ramener constamment le pointeau de celle-ci dans sa position d'équilibre.

Le servo-moteur peut également être actionné à la main par un robinet à quatre voies *H* permettant d'admettre l'eau sous pression sur l'une ou l'autre des faces du piston. On dispose en outre d'un réglage mécanique *M* avec engrenage à vis tangente et douille fileté.

L'admission de l'eau à chaque turbine est commandée par une vanne, actionnée hydrauliquement, placée dans le souterrain et dont la soupape distributrice avec sa manette *V* se trouve à côté de la turbine.

(A suivre).

projets, entre lesquels le jury doit répartir les primes prévues au programme.

Le jury, en conséquence, propose d'attribuer :

La première prime au projet 16 « Ohé la marmaille ».

Ce projet a une bonne distribution générale, des communications claires du dehors au bâtiment, de l'escalier au préau et du bâtiment d'école à la salle de gymnastique. Les façades sont modestes et bien dans le caractère voulu, ce que fait avantageusement ressortir une charmante perspective aquarellée. Le cube est restreint ; l'exécution pourrait être simple et économique. L'éclairage des salles disponibles ménagées dans les combles est insuffisant. La salle de couture ne pourrait, à cause de son éclairage, avoir une autre destination. Le chemin d'accès dès la route cantonale est insuffisamment étudié.

La deuxième prime au projet 20 « 27 janvier 1909 ».

Ce projet, l'un des mieux présentés du concours, serait

¹ Voir N° du 10 avril 1909, page 77.

USINE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE MONTCHERAND

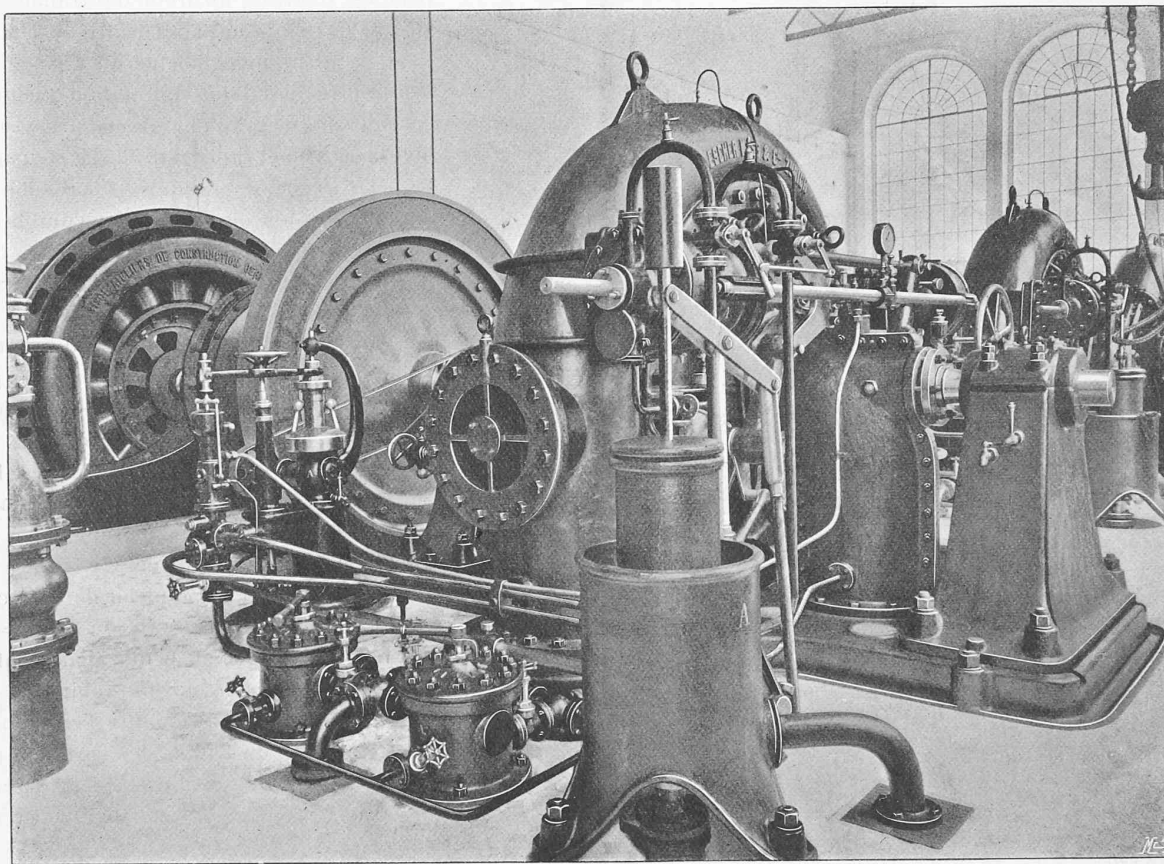


Fig. 28. — Vue d'un groupe de 2000 chevaux.

presque parfait si toutes les classes étaient orientées au midi. L'idée d'aménager au sous-sol les services de la salle de gymnastique est certainement heureuse, ainsi que celle d'après laquelle sont conçus la loge et l'appartement du concierge. La cour éclairant les dégagements, et ouverte seulement au Nord, rendra la lumière des vestibules un peu triste. L'accès dès le village de Chailly au local de gymnastique, par un terrain qui n'appartient pas encore à la Commune, est une solution plus que problématique, et pourtant, aucun autre accès n'est prévu dans les limites du terrain acquis. (On voit cependant qu'avec un léger déplacement de l'ensemble des constructions à l'Ouest, cet inconvénient disparaîtrait). Les façades sont belles même un peu trop luxueuses. La forme adoptée pour le clocheton rétrécit celui-ci de façon à ne plus laisser qu'une place insuffisante pour l'horloge. Le toit de la salle de gymnastique est trop volumineux.

La troisième prime au projet 40 « Narcisse III » :

Ce projet, bâclé d'une façon presque sommaire, surtout comme façades, a, néanmoins, en plan, des dispositions très heureuses. Tout y est clair et bien indiqué. L'orientation des classes ne laisse rien à désirer. Les dispositions de la salle des maîtres et du logement du concierge sont excellentes. Les dimensions des toitures sont exagérées. La salle de gymnastique, de son côté, a reçu des proportions trop considérables. Il n'est tenu aucun compte de la pente naturelle du terrain le long de la façade Est.

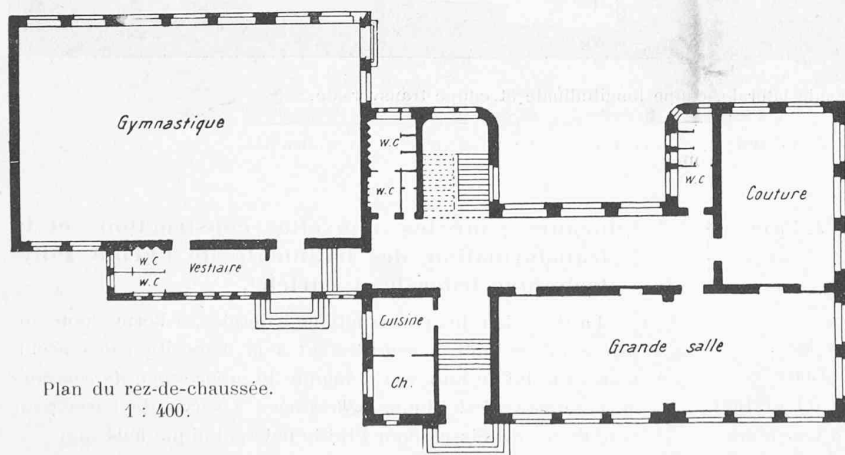
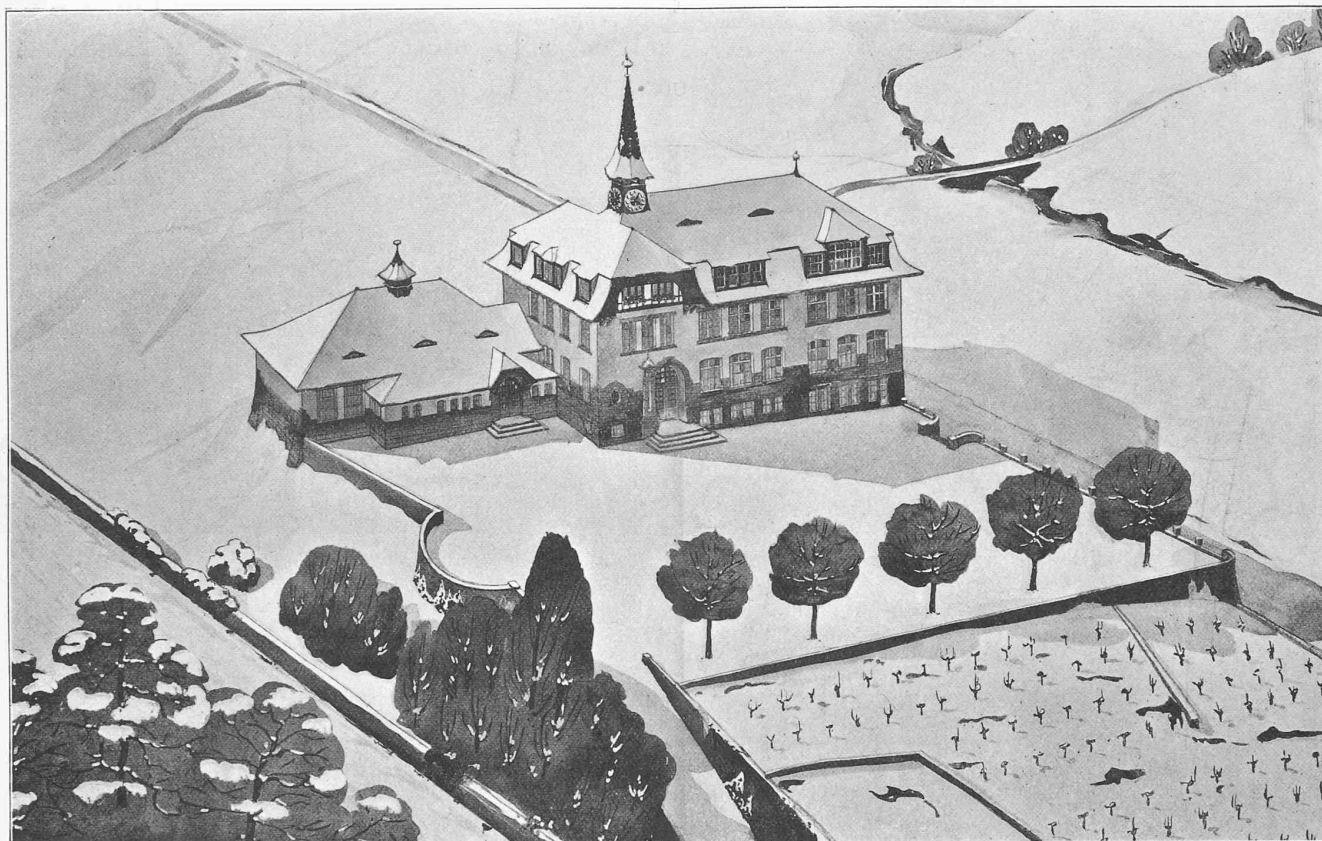
La quatrième prime au projet 15 « Labor II » :

L'implantation des bâtiments de ce projet, ainsi que les accès, sont très bons, particulièrement le chemin tendant dès la route cantonale. La sortie sur le préau est spacieuse. La loge du concierge est bien comprise, mais les pièces qui la composent auraient dû être interspersées. Les communications avec la salle de gymnastique sont bonnes, mais les annexes du local, quoique ne faisant pas mal en façade, auraient dû être placées au Nord, afin ne pas intercepter les rayons de soleil. Une salle avec jours secondaires au Nord. Façades très intéressantes et bien traitées. Une perspective à effet de neige un peu bien sibérien pour Montreux, montre clairement la disposition générale du projet.

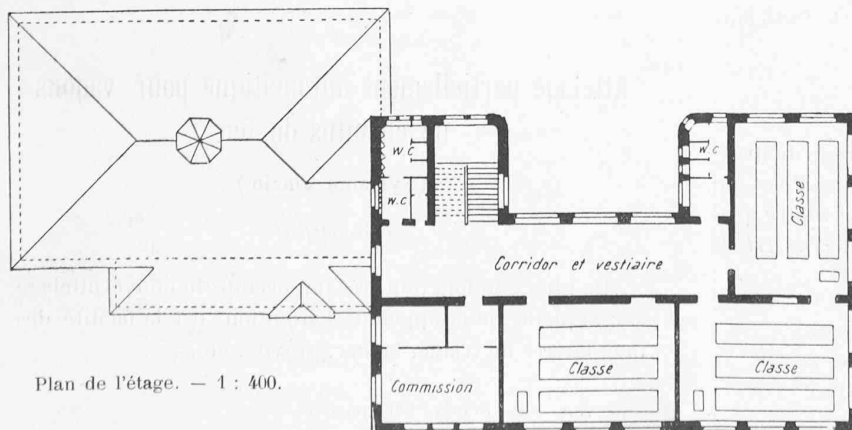
A chacun des deux autres projets, qui sont 12 « Lap » et 28 « Jour de souffrance », le jury propose de décerner une mention honorable.

Le projet 12 « Lap » tire un bon parti du terrain disponible. On peut critiquer l'accès dès la route cantonale par un escalier monumental. Les communications intérieures et les entrées, soit du côté de Chailly, soit du côté de Baugy, sont clairement indiquées et bien comprises. Le toit de la salle de gymnastique est tenu à une bonne hauteur. Les façades sont intéressantes, avec des jours bien en place. L'éclairage des sous-sols est très bon. Projet bien condensé.

Le projet 28 « Jour de souffrance » prévoit une bonne implantation des bâtiments. Communications et entrées faciles.



Plan du rez-de-chaussée.
1 : 400.



Plan de l'étage. — 1 : 400.

IV^e prix : Projet « Labor II »,
de MM. R. Bonnard et J. Picot, architectes,
à Lausanne.

Salle de gymnastique très bien éclairée, mais trop volumineuse, et dont la longueur et la largeur ne sont pas bien équilibrées. Une salle avec jours secondaires au Nord. Façades bien dans le caractère rural. L'ensemble du projet un peu trop ramassé. Quant à la question de l'accès dès la route cantonale, elle est solutionnée d'une façon rudimentaire qui, si elle n'a pas donné beaucoup de peine à son auteur, ne donnerait pas non plus grande satisfaction aux personnes appelées à suivre ce chemin.

Le jury propose de fixer la valeur des primes comme suit :

Première prime.	Fr. 800.—
Deuxième »	» 700.—
Troisième »	» 600.—
Quatrième »	» 400.—

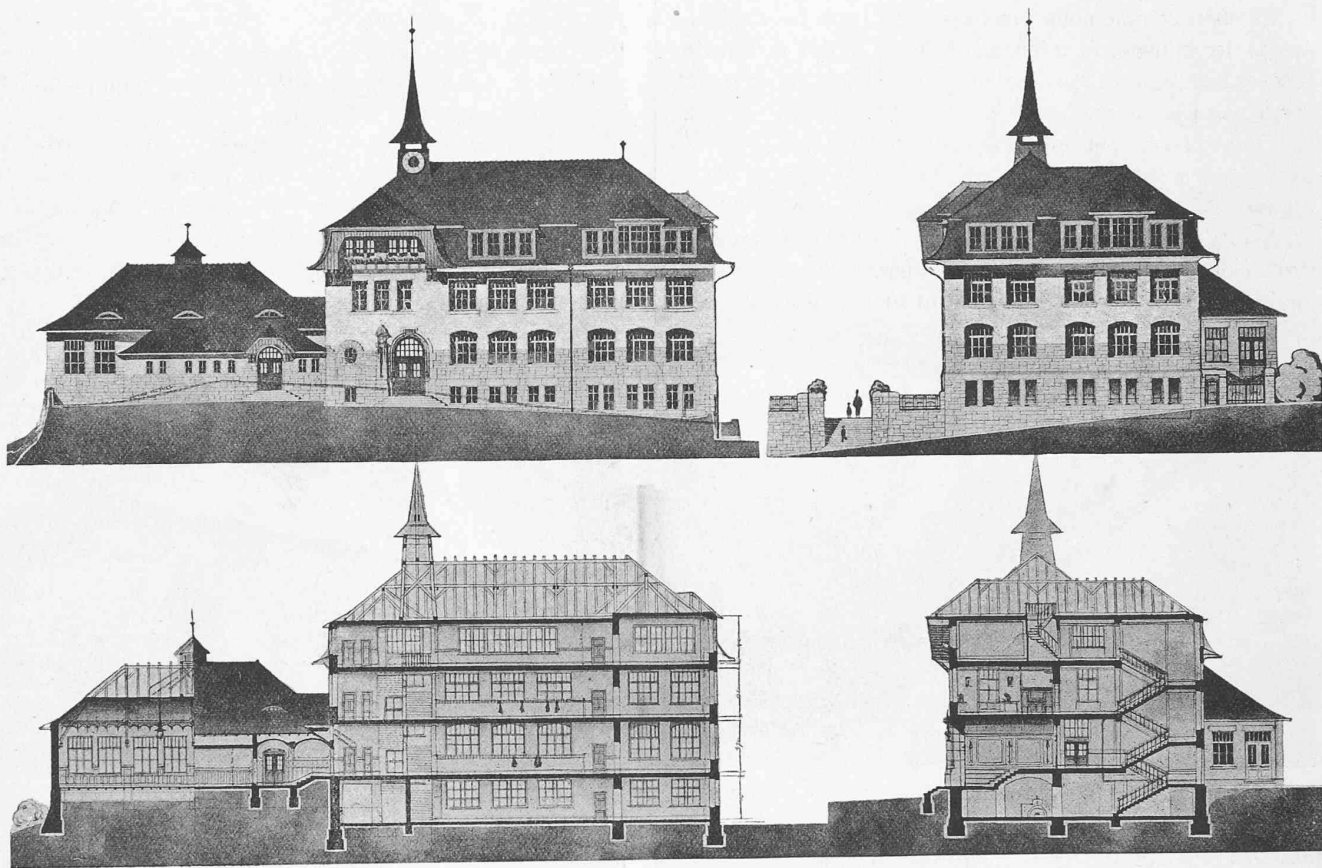
L'ouverture des enveloppes par le Président du jury a donné les noms suivants :

N^o 16. Première prime : MM. M. de Rham & G. Peloux, architectes, à Lausanne.

N^o 20. Deuxième prime : M. Ch. Gunthert, architecte, à Vevey.

N^o 40. Troisième prime : M. Louis Emery, architecte, à Clarens.

CONCOURS POUR UNE ÉCOLE PRIMAIRE, A CHAILLY



Façade principale, façade latérale, coupe longitudinale et coupe transversale.

IV^e prix : Projet « Labor II », de MM. R. Bonnard et J. Picot, architectes, à Lausanne.

N^o 15. Quatrième prime : MM. R. Bonnard & J. Picot, architectes, à Lausanne.

Montreux, le 27 février 1909.

A. EMERY, Syndic du Châtelard.
L. VILLARD, architecte, à Clarens.
Eug. BRON, arch. cantonal, à Lausanne.
Ch. MELLEY, architecte, à Lausanne.
L. MAILLARD, architecte, à Vevey.

Le Secrétaire : V. COCHARD, secrét. municipal du Châtelard.

Nous reproduisons aux pages 93 et 94 les principales planches du projet *Labor II*, de MM. Bonnard et Picot, architectes, à Lausanne. Nous publierons, dans notre prochain numéro, une reproduction du projet *Narcisse III*, de M. L. Emery, architecte, à Clarens.

Concours pour les nouvelles constructions et la transformation des bâtiments de l'Ecole Polytechnique fédérale, à Zurich¹.

La Direction des constructions fédérales, à Berne, nous informe qu'elle mettra *gratuitement* à la disposition des architectes qui lui en feront la demande le *programme du concours et son annexe N^o 1* (données destinées à servir de bases pour l'étude des esquisses pour l'Ecole polytechnique fédérale).

Rédaction.

Attelage partiellement automatique pour wagons de chemins de fer.

(Système Vinzio.)

(Suite et fin²).

De plus une fonction très importante du nouvel attelage sur laquelle nous appelons l'attention, est la facilité des manœuvres de triage, lancer, gravité, etc.

¹ Voir N^o du 10 mars 1909, page 58.

² Voir N^o du 10 avril 1909, page 79.